



N° 167 - 17 décembre 2020 - 17 h

État de situation

La mise à jour quotidienne des données et de l'état de situation régional est réalisée du lundi au vendredi sur le site Web du CIUSSS.

[> Voir l'état de situation sur le site Web](#)

santesaglac.gouv.qc.ca



Groupe officiel Facebook

Table des matières

COVID-19	1
CONCOURS Tirage de billets virtuels Québec Issime	1
Infolettre spéciale Vaccination contre la COVID-19	2
La pause du temps des Fêtes	2
Ouverture d'une unité temporaire de médecine à l'Hôpital de Chicoutimi	4
Prochains dépistages ciblés	4
Rappel Activités de Noël entre collègues	4
Rappel Pause cigarette et mesures sanitaires	4
Actualités	5
Déploiement des tests rapides dans la région	5
Nouveau numéro de l'infolettre spéciale TI	5
Info-travaux	6
Travaux pour l'ajout d'un nouvel appareil d'IRM à l'Hôpital de Chicoutimi	6
Portes d'entrée à l'Hôpital de La Baie	7
Espace clinique	7
Hierarchie des mesures lors d'interventions médicales générant des aérosols (IMGA)	7

COVID-19

CONCOURS | Tirage de billets virtuels Québec Issime

Je veux en profiter pour vous remercier sincèrement de la qualité du travail que vous avez accompli tout au long de cette année, dans des circonstances difficiles. Merci pour le soutien indéfectible que vous avez su apporter à vos collègues, à vos patients et partenaires.

Plus que jamais, nous devons prendre soin les uns des autres et cultiver la bienveillance au sein de notre CIUSSS. Afin de vous remercier durant cette période du temps des Fêtes pour le moins différente, nous avons décidé d'organiser un concours pour tous les employés, gestionnaires et médecins, avec la très précieuse collaboration de la Fondation de ma vie.

Ce sont donc plus de 1000 billets virtuels pour la webdiffusion du spectacle « Décembre » de Québec Issime qui seront tirés parmi vous.

Pour participer, c'est simple, rendez-vous sur la page du groupe Facebook « [Employés du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean \(groupe officiel\)](#) ». Le lien pour s'inscrire sera partagé dans la publication expliquant le concours.



Si vous n'êtes pas déjà membre du groupe, cliquez sur le lien suivant et **répondez aux deux questions pour être admis** : <https://www.facebook.com/groups/222310182251936>.

Bonne chance à tous et joyeux temps des Fêtes!

Julie Labbé, présidente-directrice générale

Infolettre spéciale | Vaccination contre la COVID-19

Une nouvelle édition de l'infolettre spéciale vaccination contre la COVID-19 est maintenant en ligne. Rappelons que cette infolettre spéciale a pour objectif de consolider en un seul endroit toute l'information relative au grand déploiement de la campagne de vaccination contre la COVID-19. Cet outil sera utilisé au fur et à mesure que l'information se précisera.

[Consulter l'infolettre spéciale vaccination contre la COVID-19](#)

La pause du temps des Fêtes

Considérant l'augmentation du nombre de cas et des hospitalisations liées à la COVID-19, une mise sur pause a été annoncée pour la période des Fêtes, **soit du 17 décembre au 10 janvier inclusivement**.

Il faut profiter du ralentissement qui a lieu, lors du temps des Fêtes, pour casser la deuxième vague.

Cet effort supplémentaire est nécessaire afin de protéger nos personnes les plus vulnérables et d'aider le personnel du réseau de la santé et des services sociaux, qui est très sollicité en ce moment.

Plus d'info sur :

Les rassemblements

- En raison de l'évolution de la situation épidémiologique, les rassemblements privés dans les régions et territoires qui se retrouvent en alerte maximale (zone rouge) seront interdits pour l'ensemble de la période des Fêtes.
- Afin de contrer l'isolement, un assouplissement a été annoncé concernant les personnes seules : celles-ci seront autorisées à se joindre à une bulle familiale. Cette bulle doit être la même pendant la période des fêtes, et la personne seule peut être accompagnée de ses enfants.

Activités en plein air

- Les activités sportives et récréatives extérieures, dans des lieux publics, en groupe, seront permises, mais elles devront se limiter à un maximum de huit personnes.
- La distanciation physique de deux mètres entre les personnes ainsi que les consignes sanitaires devront être respectées.

Commerces

- Les commerces considérés comme non prioritaires, incluant les services de soins personnels (ex. : coiffure, manucure, massage et spa), **seront fermés du 25 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement.**
- Seuls les commerces prioritaires, notamment les épiceries, les pharmacies, les quincailleries et les animaleries, pourront demeurer ouverts. La liste complète des commerces prioritaires est accessible [en cliquant ici](#).
- Il est à noter que les magasins à grande surface ne pourront vendre que des biens essentiels.

Milieu éducatif et scolaire

- La fermeture des établissements d'enseignement primaire, prévue à partir du jeudi **17 décembre, se poursuivra jusqu'au 10 janvier 2021 inclusivement.**
- Les élèves du secondaire, quant à eux, demeureront à la maison durant cette même période, et des services éducatifs à distance leur seront offerts, comme il était déjà prévu.

Service de garde d'urgence

- Des services de garde d'urgence en milieu scolaire seront organisés et pourront accueillir les enfants dont les parents occupent un emploi figurant sur la liste des emplois et services prioritaires donnant droit à ces services. Ces services seront rendus disponibles selon le calendrier scolaire.
- Des services de garde d'urgence seront offerts entre le 17 et le 22 décembre ainsi qu'entre le 4 et le 8 janvier uniquement si le calendrier scolaire prévoit une journée d'école ou une journée pédagogique.
- Pour la période du 17 au 22 décembre, les inscriptions se termineront le 16 décembre, à 23h59 et pour **la période du 4 au 8 janvier 2021, le formulaire d'inscription sera disponible à partir du 19 décembre jusqu'au 3 janvier, à 23 h 59.**

> Pour plus d'info : <https://www.quebec.ca/famille.../services-de-garde-d'urgence/>

Télétravail

- Jusqu'à maintenant fortement recommandé, le télétravail sera obligatoire pour les personnes qui travaillent dans les bureaux, à l'exception de celles dont la présence est jugée nécessaire par l'employeur pour la poursuite des activités.

Déplacements

- Jusqu'à maintenant autorisés, les déplacements interrégionaux pour les régions en zone jaune sont désormais non recommandés, comme c'est le cas pour les régions en zone orange et rouge.
- Rappelons que si une personne fait tout de même le choix de se déplacer dans une autre région, elle doit respecter les règles applicables au territoire où elle réside, si les restrictions y sont plus importantes.

Ouverture d'une unité temporaire de médecine à l'Hôpital de Chicoutimi

Dès le 18 décembre prochain, une nouvelle unité temporaire de médecine sera érigée au sein de l'Hôpital de Chicoutimi afin d'y admettre de la clientèle de médecine nécessitant des soins hospitaliers. Il s'agit d'une unité froide de neuf lits et elle sera située au Monastère des Augustine.

Prochains dépistages ciblés

Les dernières mises à jour du tableau des dépistages ciblés vous seront dorénavant envoyées par courriel tous les jours. Il s'agit d'un tableau évolutif que vous pourrez consulter en temps réel, et ce, à n'importe quel moment.

[> Consulter les dernières mises à jour](#)

Rappel | Activités de Noël entre collègues

Nous souhaitons rappeler que les activités de Noël entre collègues (ex. : dîner de Noël dans une salle de collation) ne devraient pas être autorisées compte tenu des risques de contamination. Il est essentiel de respecter l'ensemble des consignes de PCI et SST en tout temps. Conséquemment, l'alternative visant à effectuer une activité virtuelle devrait être privilégiée.

Rappel | Pause cigarette et mesures sanitaires

Depuis mai 2019, notre établissement applique la politique pour un environnement sans fumée. En d'autres mots, il est interdit de fumer et de vapoter en tout temps sur l'ensemble des terrains de l'établissement. Particulièrement en contexte de pandémie, vous comprendrez que le partage d'une cigarette ou d'une vapoteuse est formellement interdit.

Rappelons également que toute personne qui sort d'une installation doit jeter son masque à la sortie, et se laver les mains. Avant d'entrer, il est obligatoire de se laver les mains à nouveau avant de reprendre un nouveau masque de procédure.

Votre collaboration est essentielle. Merci de votre compréhension.

Actualités

Déploiement des tests rapides dans la région

Les tests rapides dans un contexte de diagnostic de la COVID-19 sont accessibles dans la région depuis le mercredi, 16 décembre.

« Les tests rapides constituent un outil supplémentaire qui s'ajoute à l'arsenal de tests de dépistage de la COVID-19 afin de contribuer à augmenter la capacité de dépistage et d'accélérer les enquêtes épidémiologiques », explique Dr Jean-François Paradis, directeur médical Optilab et chef de département clinique de médecine de laboratoire du CIUSSS du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

> **Pour plus de détails** sur le déploiement dans la région, consulter le communiqué de presse en [cliquant ici](#).

> **Vous pouvez aussi visionner** le point de presse de cet après-midi en rediffusion sur notre page Facebook en [cliquant ici](#).



Sur la photo, la station qui regroupe les 4 instruments pour tests rapides ID NOW en fonction à la clinique désignée de dépistage (CDD) située au pavillon des Augustines à Chicoutimi.

Nouveau numéro de l'infolettre spéciale TI

Le nouveau numéro de l'infolettre spéciale portant sur les technologies de l'information vient tout juste d'être publié.

Apprenez en plus sur l'interdiction de la redirection des courriels, l'augmentation de la robustesse des mots de passe, l'utilisation obligatoire de l'application Outlook sur téléphones cellulaires et plus encore.

Pour consulter cette infolettre, [cliquer ici](#).

Info-travaux

Travaux pour l'ajout d'un nouvel appareil d'IRM à l'Hôpital de Chicoutimi

Début des travaux à l'intérieur

Les travaux pour l'ajout du nouvel appareil d'IRM vont bon train depuis septembre à l'Hôpital de Chicoutimi. Nous sommes conscients que ces travaux peuvent engendrer quelques désagréments comme du bruit ainsi qu'un va-et-vient constant. Nous vous remercions pour votre patience.

De plus, le stationnement et la circulation aux environs du chantier sont maintenant plus faciles depuis que les travaux au stationnement existant de l'aile des Augustines ont permis l'ajout d'espaces de stationnement temporaires.

Prochaines étapes

Les fondations et la dalle de béton au niveau B-0 (pharmacie) seront complétées d'ici la fin décembre. À partir de la première semaine de janvier, la structure au niveau B1 (radiologie) et B2 (hémato-oncologie) sera érigée.

Dès le début janvier et jusqu'au début mars, la portion nord de la pharmacie sera cloisonnée pour permettre la réalisation des travaux par l'entrepreneur (voir image). **Une salle de pause temporaire sera alors mise à la disposition du personnel de la pharmacie.** Plus de détails suivront à cet effet.



L'entrepreneur débutera certaines interventions mineures à la fin janvier au B1 (radiologie) et à la fin février au B2 (hémato-oncologie). Les dates plus précises seront communiquées avant le début des travaux.

Un arrêt de service planifié de quelques jours est prévu pour l'IRM numéro 1 vers la fin mars. Des trajectoires cliniques temporaires sont en préparation et seront communiquées en février.

L'entrepreneur appliquera les mesures de prévention et contrôle des infections adaptées à la situation liée à la COVID-19.

Sachez que toutes les mesures sont mises en place afin de limiter les impacts de ce projet sur les usagers et le personnel. À tout moment, si vous avez des questions, des commentaires ou des préoccupations en rapport à ce projet, faites-les parvenir à l'adresse courriel suivante : 02.chicoutimi.info-travaux2021.IRM@ssss.gouv.qc.ca.

Merci de votre patience et de votre collaboration.

Portes d'entrée à l'Hôpital de La Baie

Étant donné la fin des travaux de façade à l'Hôpital de La Baie, la porte de l'entrée principale sera ouverte à partir de 6 h 30 le 18 décembre. Afin de permettre le contrôle des mesures d'hygiène à l'entrée de l'établissement, **tous les employés devront dorénavant circuler par la porte ciblée.**

L'horaire d'ouverture de la porte principale sera de 6 h 30 à 14 h 30. En dehors de ces heures, toute la circulation devra se faire par l'entrée des cliniques externes. Toutes les autres portes extérieures seront donc verrouillées afin de favoriser les bonnes pratiques de circulation dans le centre hospitalier de La Baie. Le respect des espaces de stationnement réservés aux usagers devra se poursuivre afin de permettre l'accès rapide aux usagers qui viennent recevoir des soins.

Espace clinique

Hiérarchie des mesures lors d'interventions médicales générant des aérosols (IMGA)

En date d'aujourd'hui, et jusqu'à nouvel ordre, la hiérarchie des mesures suivantes lors d'IMGA doit être appliquée :

IMGA élective (ex. : bronchoscopie, intubation préopératoire, extubation)

- Dépistage 48 heures préintervention (en cours dans l'établissement)
- Précautions Aériennes-Contact avec protection oculaire si le résultat n'est pas disponible lors de l'intervention

IMGA effectuée en urgence

- Précautions Aériennes-Contact avec protection oculaire (port du N95 par tout le personnel présent)
- Privilégier une chambre privée à pression négative si possible
- Suite à l'intervention, respecter le temps d'attente requis avant d'entrer dans la pièce sans N95

Pour en savoir plus, consulter la documentation sur le sujet disponible dans l'intranet régional [en cliquant ici](#).

IMGA en continu (ex. : BPAP, CPAP, Optiflow*)

Pour tous les usagers nécessitant une IMGA en continu :

- Hébergement en chambre privée et précautions Aériennes-Contact avec protection oculaire pour la durée du séjour (à moins d'avis contraire du service de PCI).

*L'Optiflow sera considéré comme une IMGA à risque reconnu ou possible jusqu'à ce que

l'INSPQ statue sur sa classification :

<https://www.inspq.qc.ca/publications/2960-interventions-aerosols-covid19>

(Décision prise par le Service de prévention et contrôle des infections (PCI) et le Dr Roger Savard microbiologiste-infectiologue et 1^{er} officier en PCI)

L'infolettre est publiée par le Service des communications et des affaires gouvernementales.

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à communications.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca.

© CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Tu vis de l'anxiété ou une situation personnelle ou professionnelle difficile? Tu sens que tu as besoin d'aide et tu veux en parler? Appelle le Programme d'aide aux employés (PAE). C'est un service gratuit et confidentiel.

418 690-2186

LIGNE TÉLÉPHONIQUE PSYCHOSOCIALE POUR LES EMPLOYÉS, BÉNÉVOLES ET MÉDECINS

Ce service vise une intervention téléphonique, immédiate et ponctuelle de soutien psychologique par une intervenante sociale. Selon la situation, l'intervenante sera aussi en mesure de référer le personnel vers d'autres ressources d'aide au besoin.

Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.

1 833 681-0872